

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 19-20.03.2026
Président	X Députés (100)
Correspondance GC	X Bureau
Secrétariat	X Chefs de groupe
Collectif d'associations chrétiennes	
Objet:	
Copie à:	

C4198



Grand Conseil de Genève

Rue de l'hôtel de ville 2

1204 Genève

Jussy, le 16 mars 2026

Objet : Préoccupations concernant la pétition du CDDH visant la CICAD

Mesdames, Messieurs les Députées et Députés du Grand Conseil,

C'est avec une vive préoccupation que nous avons pris connaissance de la pétition lancée par le Collectif pour la Défense des Droits Humains intitulée « Stop à tout soutien public à la propagande pro-israélienne de la CICAD ».

En tant qu'élus garants du débat démocratique et de la cohésion sociale à Genève, il nous semble essentiel d'attirer votre attention sur le caractère infondé, voire dangereux, de cette démarche.

En premier lieu, la pétition repose sur des accusations graves mais non étayées. Elle affirme que la CICAD stigmatise les populations arabes et musulmanes dans ses « outils pédagogiques ». Or, à aucun moment le texte ne cite d'exemples précis, de passages de manuels ou de témoignages concrets permettant de vérifier une telle dérive. Cette absence de preuves matérielles fragilise la crédibilité de l'accusation.

De plus, la rhétorique utilisée tend à délégitimer une institution suisse en usant de procédés problématiques.

En qualifiant l'action de la CICAD de « propagande au service d'un État étranger », les pétitionnaires font appel au trope de la « double loyauté », suggérant qu'une organisation de la société civile genevoise ne servirait pas les intérêts de ses concitoyens mais ceux d'une puissance tierce. Cette mise en cause systématique de la CICAD comme simple « avocat du régime israélien » occulte délibérément sa mission fondamentale de veille et de protection de la communauté juive locale contre l'antisémitisme.

La demande de supprimer les subventions et de révoquer l'accès aux écoles vise à un isolement total d'un partenaire historique de la lutte contre la diffamation et l'antisémitisme. Prétendre que la CICAD n'est plus un « partenaire fiable » parce qu'elle dénonce l'antisémitisme sous toutes ses formes, y compris lorsqu'il se cache derrière certain antisionisme, est une tentative de redéfinir la haine à la place de ceux qui la subissent.

Enfin, vouloir rompre toute relation avec une telle association au moment même où les tensions sont vives ne ferait qu'accroître le sentiment d'insécurité des citoyens de confession juive à Genève. L'argent public finance des programmes de prévention essentiels et non une « propagande » ; retirer ce soutien sur la base de griefs idéologiques extérieurs à la réalité du terrain suisse serait un signal désastreux pour la lutte contre l'exclusion.

Nous vous remercions de la vigilance que vous porterez à ce dossier et de votre engagement constant pour une Genève inclusive et respectueuse de chacun.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Députées et Députés du Grand Conseil, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le collectif

Association Gesher Ha'haïm

Richard Pittet

1254 Jussy



Ministère Melkisédek



ESTHER FOUNDATION

